

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Lieux de culte : pas de réouverture

LE ministre d'État à l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, l'a rappelé samedi à la faveur d'un point-presse, étouffant ainsi dans l'œuf l'initiative de certains leaders religieux de reprendre, hier, leurs activités.

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

ILS étaient très attendus par les journalistes qui avaient investi la salle. Mais la conférence de presse conjointe du ministre d'État à l'Intérieur et du ministre de la Santé, samedi dernier à l'avenue de Cointet, s'est muée en un point-presse d'à peine un quart d'heure, au cours duquel il a été annoncé le maintien de la fermeture des églises, temples et mosquées. "Pas de réouverture sans l'accord du gouvernement", a prévenu Lambert-Noël Matha. C'est dans ce contexte que trois pasteurs dont l'archevêque Moulaka, leader des églises Bethsaïda, ont été interpellés hier par la police, puis relâchés quelques heures plus tard, les autorités ayant assimilé le nettoyage effectué par ces derniers dans leurs églises à un refus d'obtempérer.

Sous les feux de l'actualité avec l'affaire des lieux de culte qui cristallise les passions, les deux ministres ont préféré se soustraire à l'exercice de questions-réponses, semblait-il pour ne pas souffler la politesse à leur cheffe, Rose Christiane Ossouka Raponda. Il faut rappeler que l'état d'urgence sanitaire décrété en avril dernier dans le cadre de la riposte contre le Covid-19 avait été prorogé mi-août de 45 jours, c'est-à-dire jusqu'à ce lundi. Il est donc logique que les autorités se prononcent sur un nouvel assouplissement des mesures de restrictions, au regard de la tendance baissière des chiffres de la pandémie. S'agissant du domaine religieux, Lambert-Noël Matha a voulu rassurer : "Il n'y a aucun conflit entre le gouvernement et les ordres religieux, comme veut le faire croire une certaine opinion". Il a rappelé que le 30 juin, le gouverne-

ment a procédé à un déconfinement partiel.

"Non concernés alors par cette réouverture, les différents ordres religieux y ont vu une volonté des pouvoirs publics de les museler, alors que le gouvernement menait une réflexion à l'effet de faire redémarrer les activités culturelles et celles relevant de plusieurs autres secteurs indispensables à l'économie de notre pays (...)", a expli-

qué M. Matha. Soulignant que son département, dans le cadre de cette réflexion, a organisé des rencontres individuelles avec les responsables religieux, avant de les réunir ensemble, afin de préparer le rendez-vous avec le Premier ministre, le 10 juillet. Une réunion qui avait accouché d'une commission interministérielle chargée d'examiner les conditions de reprise des activités dans un contexte marqué par la circulation intracommunautaire du virus.

"Estimant que le gouvernement n'allait pas à leur rythme, un groupe de responsables religieux a, unilatéralement, appelé à un assouplissement des mesures gouvernementales et à une réouverture des lieux de culte pour le 12 juillet 2020". Mais à cause du changement de l'équipe gouvernementale intervenu entre-temps, la commission n'a pu se réunir que le 24 juillet. Et à l'issue de ses travaux, mandat sera donné aux ministres de l'Intérieur, de la Santé et aux responsables du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copol) de visiter les lieux de culte sur l'ensemble du territoire national pour s'assurer de l'adaptabilité du protocole

sanitaire en leur sein.

"Ces visites qui ont démarré par le Grand Libreville les 25, 26, 27 et 29 juillet 2020 se poursuivent encore à l'intérieur du pays (...). À ce jour, le gouvernement est en attente des rapports des comités techniques provinciaux" pour se prononcer sur la question de la réouverture des lieux de culte, a dit le ministre d'État. "En dépit de la clarté de la démarche qui mène à une reprise sereine et sécurisée des activités culturelles, (...) un groupe de leaders religieux, pourtant partie prenante de la commission interministérielle, a projeté de reprendre unilatéralement ses activités le 27 septembre prochain (hier, ndlr). Toutes choses qui sonnent dans l'opinion comme un défi à l'autorité publique", a estimé M. Matha. Aussi, "le gouvernement de la République, conscient de sa mission régalienne de protection et de sécurité de tous et de chaque habitant sur son territoire, ne se départira pas de cette mission et reste prudent", a-t-il prévenu.



Photo: DR

Les ministres de la Santé et de l'Intérieur pendant le point-presse.

RAPPORT DES 6 MOIS DU COVID-19 EN POURCENTAGE

Une prévalence de **5,3%** pour une incidence de moins de **1%** par semaine.

Le Gabon, plus faible taux de létalité de la sous-région qui est de **0,6%**

Le taux de guérison au Gabon est de **90,9%**

Le laboratoire Gahouma réalise plus de **90%** des test.

Source : Ministère de la Santé

sans l'accord du gouvernement

Dr Guy-Patrick Obiang Ndong: "Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain"



Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

La communication gouvernementale de ce samedi portée par le ministre d'État à l'Intérieur et celui de la Santé ont permis de faire le point des six mois de lutte contre la pandémie du Covid-19 au Gabon, et d'examiner les points saillants de l'actualité marquée par l'allègement des mesures de restriction. Occasion pour Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, chef du département Santé, de se féliciter des efforts consentis en matière de riposte, tout en rappelant les données fournies par les Comités scientifique et technique du Copil coronavirus, qui "confirme la tendance baissière de l'épidémie à coronavirus avec une prévalence de 5,3 %, pour une incidence de moins de 1 % par semaine". Et de préciser qu'en termes de réalité du Covid-19, "notre pays a le plus faible taux de létalité de la sous-région, qui est de 0,6 %. Pour ce qui est de la guérison, la plupart des personnes atteintes par le coronavirus recouvrent leur santé. Nous enregistrons un taux



Photo: DR

de guérison de 90,9 %. Cette tendance baissière est observée dans toutes les provinces du Gabon". "Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain", estime le membre du gouvernement. L'incertain étant le risque et les conséquences en cas de relâchement, insiste-t-il, après avoir invité la population à tenir compte des recommandations formulées lors du récent rapport des six mois de riposte, qui reposent sur le maintien et la poursuite des mesures de protection. Ce, au regard de la flambée épidémique observée dans plusieurs autres pays, due au

relâchement précoce des mesures de restriction. Il a, par ailleurs, rassuré l'opinion quant à la mise en place d'une commission interministérielle par la Première ministre pour faire une évaluation des dispositifs sanitaires et sécuritaires dans différents établissements concernés par les mesures de restriction et de fermeture. Cette mission de portée nationale serait, selon le membre du gouvernement, en cours et débouchera sur un "rapport circonstancié" qui sera remis au gouvernement.

Revirement ?

ON
Libreville/Gabon



Photo: DR

L'ANNONCE, samedi, du maintien de la fermeture des lieux de culte par le ministre d'État à l'Intérieur n'a fait que valider la déclaration faite la veille par les communautés religieuses. Vendredi après-midi, leur collectif a, en effet, appelé tous ses membres à renoncer à la réouverture, hier dimanche 27 septembre 2020, des lieux de culte décidée lors de son assemblée générale du 12 septembre dernier. La journée d'hier devait être mise à profit par les différents responsables pour procéder au nettoyage des espaces qui accueillent leurs fidèles. D'autant qu'à partir de ce

lundi, des équipes sont censées se mobiliser dans tous les arrondissements pour procéder à une évaluation des lieux de culte, en vue de leur réouverture prochaine par le gouvernement.

Mais le week-end aura été particulièrement difficile pour les représentants du collectif, accusés à tort ou à raison de trahison par leurs membres, qui se sont

«Nous ne sommes pas des va-en-guerre, nous sommes des responsables»

interrogés sur le spectaculaire revirement de leurs porte-parole. D'autant que, contrairement à la déclaration du 12 septembre qui émanait d'une

assemblée générale, celle de vendredi dernier s'est faite en dehors de ce cadre de concertation. "Ont-ils subi des pressions ? Si c'est le cas, pourquoi ne l'ont-ils pas fait savoir à la base que nous sommes ? Ont-ils été achetés ?", les questionnements sont allés quasiment dans tous les sens.

C'est, du reste, ce climat d'incompréhension et de confusion qui a amené certaines fédérations d'églises à prendre le risque de rouvrir unilatéralement leurs assemblées pour contester la déclaration du collectif. Mais la sagesse a fini par l'emporter. "Nous ne sommes pas des va-en-guerre, nous sommes des responsables", a estimé un membre du collectif.